



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le Directeur général  
JNB/SPC/OAO – Dir. n° 290/2020

Fontenay-sous-Bois, le 13 NOV. 2020

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu, par courrier du 3 novembre 2020, m'alerter sur la situation des demandeurs d'asile se trouvant dans l'impossibilité d'honorer leur convocation pour un entretien à l'Ofpra en raison de l'annulation d'un grand nombre de trains entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et Paris, consécutivement aux mesures de « reconfinement ».

Si, à ce jour, l'Office a maintenu ses convocations antérieurement lancées pour le mois de novembre, nous n'ignorons pas les difficultés rencontrées par certains demandeurs, selon leur lieu de résidence, pour rejoindre la région parisienne.

En conséquence, mes services ont reçu comme instruction d'accueillir favorablement les demandes de report d'entretien fondées sur des motifs légitimes liés à la situation sanitaire ou aux conséquences des mesures de reconfinement. Les personnes concernées seront alors de nouveau convoquées lorsque la situation le permettra.

Enfin, je vous informe que, s'agissant des convocations que nous nous apprêtons à lancer pour le mois de décembre, elles concerneront, pour l'essentiel, les demandeurs d'asile résidant dans la région Ile-de-France, afin de prendre en compte les difficultés de déplacement interrégional qui pourraient subsister au cours de ce mois.

En espérant que ces dispositions puissent répondre à vos préoccupations, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Julien BOUCHER

Accueil Demandeurs d'Asile  
Madame la Présidente de l'ADA  
Jacqueline LEININGER  
6 rue Berthe de Boissieux  
BP 285  
38009 Grenoble, Cedex 1